

*Marché 616802*  
*Vestiaires monoblocs d'atelier*

*Coiffe Vestiaire industrie propre – 3 col.*  
*3133043*



*Ces accessoires viennent compléter la gamme  
SEAMLINE*

+ PRODUIT

Sécurité  
Résistant  
Simplicité  
Esthétique  
Fonctionnel  
Recyclable : à 100 %

## Equipement complémentaire Coiffe Vestiaire industrie propre



Réf UGAP 3133043  
Réffour. CSA3--

### Dimensions

| Code racine | Dimensions extérieures L x P x H en mm | Poids en Kg (net) |
|-------------|----------------------------------------|-------------------|
| CSA3--      | 900 x 500 x 20/200                     | 6                 |

ACIAL SAS  
14 Avenue du Blanc  
41110 SAINT AIGNAN  
Téléphone : 02 54 71 14 14  
Messagerie : sales@acial.com  
[www.acial.com](http://www.acial.com)



### Caractéristiques techniques

Coiffe monobloc soudée, en tôle XC 1<sup>er</sup> choix composée de :

- o 1 flasque gauche
- o 1 flasque droite
- o 1 dessus de forme arrondie sur l'avant rappelant les courbes de la gamme Seamline®.
- o Positionnement par emboîtement sur le dessus du vestiaire pré-percé pour permettre de fixer la coiffe par 4 languettes métal à replier à l'intérieur du vestiaire.

### Finition

Toutes les pièces sont dégraissées à chaud par aspersion. Après rinçage, elles subissent une phosphatation anti-corrosion puis, séchées, une couche de poudre thermodurcissable à base de résines époxy et polyester, sans plomb ni solvant, cuite au four à 200°C.

### Conditionnement

Emballage individuel sous sac plastique.

### Garantie

**La garantie est de 10 ans** à compter de la date de livraison, couvrant les avaries de fonctionnement et vices de fabrication.

La garantie ne peut être appliquée pour des vices provenant de modifications effectuées sur le produit sans autorisation, pour les défauts de fonctionnement liés à l'usure normale, en cas d'utilisation dans un environnement corrosif ou agressif inadapté au produit en tôle, pour des actes de négligence et de vandalisme.

Cette garantie couvre la fourniture des pièces défectueuses et le coût de la main-d'œuvre s'y rapportant.

Toute intervention au titre de la garantie n'engendre pas d'extension de durée de celle-ci.

### Nuancier

